Elections Législatives du 23 Novembre 1958

Deuxième Circonscription de la Vendée

Electrices, Electeurs,

Le 23 Novembre vous allez voter alors que de graves problèmes préoccupent le pays. Le coût de la vie ne cesse d'augmenter. La crise économique menace. Réductions d'horaires et début de chômage frappent déjà les travailleurs. En Algérie la guerre s'éternise.

Ces élections auront lieu dans le cadre du vieux scrutin d'arrondissement d'avant-guerre, injuste et réactionnaire, pour tenter d'empêcher le changement politique auquel aspire la population laborieuse, pour réduire sensiblement au Parlement le nombre des députés communistes et continuer la néfaste politique du passé.

Le Parti Communiste Français demande aux travailleurs et républicains de **se prononcer en jugeant les partis et les candidats sur la base de leurs actes,** c'est-à-dire d'après la politique qu'ils ont soutenue au cours des dernières années.

Le Parti Communiste accepte avec confiance d'être jugé sur ses actes parce qu'il a le sentiment d'avoir toujours défendu loyalement et fermement les intérêts et les aspirations des travailleurs.

On a dit que le 28 Septembre dernier la majorité des Français avait voulu rompre avec les errements du passé. Mais le Parti Communiste Français est précisément le seul Parti qui n'a aucune responsabilité dans la néfaste politique qui a été pratiquée depuis plus de dix ans puisque les hommes au pouvoir l'ont écarté systématiquement du gouvernement et des majorités gouvernementales.

A la vérité, **les responsables de la politique passée ce sont les partis qui tentent aujourd'hui de se dédouaner** en se couvrant du nom de De Gaulle et en cherchant à faire croire qu'ils sont pour le « renouveau national » alors qu'ils entendent bien poursuivre la vieille politique dont le peuple est écœuré.

Parmi ces responsables, **il y a tout d'abord les hommes de la droite réactionnaire dont font partie tous les députés sortants de la Vendée.** Ils ont toujours été hostiles à toute réforme favorable aux travailleurs. Ils se sont opposés à toute solution négociée en Algérie. Ils ont toujours été les adversaires des libertés démocratiques et de l'école laïque.

Mais s'il est vrai que cette droite réactionnaire représente un immense danger, il est non moins vrai que **ce n'est pas le Parti Socialiste avec Guy Mollet et le Parti Radical avec Gaillard qui peuvent constituer une opposition valable face à l'offensive réactionnaire.**

Ils ne peuvent constituer cette opposition pour la simple raison que trahissant leurs promesses du 2 Janvier 1956, **ils se sont faits les alliés directs de cette même droite réactionnaire qu'ils font mine de combattre pour mieux tromper les travailleurs et les républicains.** La preuve c'est que Guy Mollet et les ministres radicaux siègent aux côtés de Soustelle et de Pinay dans le gouvernement et que là ils se mettent d'accord sur une même politique.

Il est donc impossible de compter sur une prétendue opposition de Gaillard et de Guy Mollet qui est soutenu par les dirigeants de la Fédération Socialiste de Vendée pour faire reculer la menace réactionnaire.

Par conséquent, **face à l'avance réactionnaire la seule opposition ouvrière et républicaine qui comptera vraiment demain dans l'Assemblée Nationale c'est l'opposition communiste.**

La présence d'une puissante opposition communiste au sein de la future Assemblée est indispensable pour défendre les intérêts et les aspirations du peuple et contribuer au regroupement des forces démocratiques qui seul permettra demain de promouvoir une politique nouvelle.

Les travailleurs savent par expérience que **toutes les grandes conquêtes sociales du peuple de France depuis 1936 :** les 40 heures, les congés payés, les conventions collectives, l'Office du Blé, la Sécurité Sociale, la retraite des vieux, etc... **ont été obtenues lorsque les députés communistes étaient nombreux** à la Chambre ou étaient au gouvernement.

Le Parti Communiste dont le but fondamental est le socialisme proclame qu'il est possible de réaliser dès maintenant le programme de justice sociale et de salut national suivant :

1° RELÈVEMENT DU NIVEAU DE VIE DES MASSES POPULAIRES

— **Défense des travailleurs et des vieux** par l'augmentation des salaires, traitements, retraites, pensions et prestations familiales. Retour à la semaine de 40 heures sans diminution de salaires. Création d'une véritable assurance chômage aux frais du patronat. Suppression des abattements de zone et respect des lois sociales.

— **Défense de la paysannerie laborieuse** par le respect absolu des engagements pris vis-à-vis des paysans et aide accrue aux petites et moyennes exploitations. Application corecte du statut du fermage et du métayage. Institution d'une assurance contre les calamités agricoles. Augmentation des allocations vieillesse. Assurer les paysans travailleurs contre les risques chirurgie et longue maladie.

— **Défense des marins pêcheurs** par la rémunération des produits de la mer. Octroi des crédits d'équipements plus

importants. Protection des intérêts de l'ostréiculture et des cultures marines. Aménagement des allocations familiales, des retraites et du régime fiscal des marins pêcheurs.

— **Défense de l'artisanat et du petit commerce** menacés par les **monopoles.**

2° PAIX EN ALGÉRIE

— Négociation avec ceux contre qui la France se bat et établir avec l'Algérie comme avec tous les peuples coloniaux — y compris la Guinée — des rapports nouveaux fondés sur l'indépendance, l'égalité des droits et avantages mutuels.

3° POLITIQUE EXTÉRIEURE D'INDÉPENDANCE FRANÇAISE ET DE PAIX

— Coopération pacifique avec tous les peuples sans exclusive. Arrêt des expériences atomiques, de la remilitarisation de l'Allemagne et de la course aux armements.

4° RÉDUCTION MASSIVE DES DÉPENSES MILITAIRES ET RÉFORME DÉMOCRATIQUE DE L'IMPOT

Frapper le grand capital et les profiteurs de guerre afin

— de donner à l'industrie et à l'agriculture, à la technique, à la recherche scientifique et à la culture les moyens nécessaires à la grandeur française *(ces mesures assureraient le développement de l'activité industrielle et agricole de la Vendée)*;

— de donner aux familles et à l'enfance des logements à des prix accessibles et tout ce qui permet d'assurer la santé physique et morale *(ce point permettrait en Vendée la réalisation d'une véritable politique dulogement et d'aide à la construction, l'octroi de crédits plus importants pour améliorer l'habitat rural, assurer l'assainissement des marais et les protéger contre la mer.)*

5° GARANTIE DE L'AVENIR DE LA JEUNESSE

— Réforme démocratique et laïque de l'enseignement. Abrogation des lois antilaïques. Développement des constructions scolaires. Extension de l'enseignement technique (Centres d'apprentissage et Collège technique en Vendée). Création des emplois nécessaires à la jeune génération et équipements sportifs. Aide aux jeunes et futurs ménages.

6° RESTAURATION DE LA RÉPUBLIQUE ET CONSTRUCTION D'UNE DÉMOCRATIE RÉNOVÉE

— Abrogation des ordonnances prises en violation de l'article 66 de la nouvelle Constitution. Défense et élargissement des libertés démocratiques: liberté d'opinion, libertés syndicales, libertés de la presse et de réunions. Contrôle du peuple sur ses élus. Large autonomie communale et départementale.

Electrices, Electeurs, pour barrer la route à la réaction, pour réaliser ce programme conforme aux aspirations du peuple et aux intérêts de la Nation, nous vous invitons à voter pour le Candidat du **PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS**

Roger ARNAUD



Directeur d'Ecole — Conseiller Municipal de Bourneau

Voter en utilisant le bulletin de vote sans aucune rature.

Imp. A. Belz, La Roche-sur-Yon

Vu : le Candidat.